

Le Contrat TPE

Quoi ?

- **Travaux ?** Tu vas pouvoir **penser, conduire et terminer un projet** sur des sujets qui concernent plusieurs matières de ta filière (au moins 2).
- **Personnels ?** Tu vas t'investir sur **un sujet que tu vas définir**. Naturellement, tu vas collaborer avec des camarades ayant choisi le même sujet (au maximum 3).
- **Encadrés ?** Deux enseignants (au moins) vont te conseiller sur toutes les étapes de ton projet. Chaque semaine, tu disposes d'une période où tu pourras rencontrer **les** professeurs impliqués par ton projet **pour te suivre dans ta progression, et pour vérifier la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi**.

Comment ?

? Le TPE est une activité qui s'étend sur le premier semestre (en moyenne 18 semaines). Voici les principales étapes que toi et ton groupe allez franchir :

- **Choix parmi les thèmes** proposés.
- Formation des groupes (4 élèves au maximum) en fonction des sujets.
- Formulation d'une **problématique (sous forme de question)**.
- **Recherche de documents** (CDI - Internet - Ressources extérieures - Enquêtes...)
- **Réalisation concrète** (Production collective en lien avec la question de départ : ex. court-métrage, création littéraire, brochure, maquette, poèmes, une de journal, expérience scientifique...)
- **Présentation orale** du travail accompli et de la démarche suivie.

? Au moment de l'évaluation, tu dois présenter ton dossier composé de :

- **Ton carnet de bord**
- **Ton dossier documentaire**
- **Ta note synthétique** dactylographiée (2 pages) du travail accompli et des choix opérés. Elle décrit ta démarche et doit comporter une bibliographie complète.
- **La production finale** de ton groupe (illustrant une réponse cohérente avec la problématique posée).

Et l'Évaluation ?

? Les TPE restent une **activité obligatoire en classe de première**. Ils seront comptabilisés en notes supplémentaires pour le baccalauréat sous forme d'une épreuve anticipée. Cette épreuve est affectée d'un **coefficient 2** portant sur les seuls points au-dessus de la moyenne.

? L'évaluation des TPE reposera sur quatre éléments :

Travaux personnels encadrés (TPE)

Published on Collège Notre-Dame de Jamhour- الجمهورية دة سي مدرسة (http://www.ndj.edu.lb)

- **La démarche personnelle** : la recherche, le tri et la reformulation des informations, l'implication dans le travail du groupe, la tenue du carnet de bord...
- **La note synthétique**
- **La production**
- **La prestation orale** devant un jury.

Source URL (modified on 12/10/2017 - 08:27):<http://www.ndj.edu.lb/grands/tpe>